

# Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**Examiner l'opportunité de soumettre les entreprises publiques à une  
privatisation (Po. 21.4100)**

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Fletcher, Lloyd

## Citations préféré

Fletcher, Lloyd 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Examiner l'opportunité de soumettre les entreprises publiques à une privatisation (Po. 21.4100), 2023*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne.  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 26.07.2025.

# Sommaire

|                           |          |
|---------------------------|----------|
| <b>Chronique générale</b> | <b>1</b> |
| <b>Economie</b>           | <b>1</b> |
| Politique économique      | 1        |
| Droit des sociétés        | 1        |

## Abréviations

|             |                                                                            |
|-------------|----------------------------------------------------------------------------|
| <b>UVEK</b> | Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation |
| <b>SBB</b>  | Schweizerische Bundesbahnen                                                |
| <b>PTT</b>  | Post-, Telefon- und Telegrafienbetriebe                                    |

---

|              |                                                                                             |
|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>DETEC</b> | Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication |
| <b>CFF</b>   | Chemins de fer fédéraux suisses                                                             |
| <b>PTT</b>   | Postes, téléphones, télégraphes                                                             |

# Chronique générale

## Economie

### Politique économique

#### Droit des sociétés

POSTULAT  
DATE: 18.09.2023  
LLOYD FLETCHER

Lors de la session d'automne, le **Conseil national** a accepté un **postulat** de Philippe Nantermod (plr, VS) visant à **examiner l'opportunité de soumettre les entreprises publiques à une privatisation**.

Dans son intervention, l'élus valaisan soulignait que l'État suisse avait considérablement élargi ses activités au cours des dernières années, avec l'adoption de nouvelles assurances sociales et une augmentation substantielle des dépenses dans le domaine social. Il avait également rappelé que certaines entreprises publiques, qui avaient autrefois un rôle de service public monopolistique évident, avaient perdu ce statut. Nantermod a cité Swisscom en exemple, affirmant que l'entreprise de télécommunication n'était probablement plus considérée comme un investissement de service public par l'État, mais plutôt comme un investissement financier, étant donné que l'entreprise opère sur des marchés concurrentiels. De même, il a souligné que la Poste suisse propose des services de courrier, de distribution de colis et des prestations bancaires qui sont progressivement soumis à la concurrence, tandis que les Chemins de fer fédéraux (CFF) ont élargi leurs prestations concurrentielles. Le conseiller national PLR a argumenté que maintenir ces entreprises en mains publiques pourrait être remis en question évoquant la concurrence déloyale envers les entreprises privées qui offrent des services similaires sur le marché, ou encore le risque financier potentiel pour l'État et l'absence d'intérêt public à offrir des services sur un marché concurrentiel lorsque des entreprises privées proposent les mêmes prestations.

En réponse, le conseiller fédéral Albert Rösti a expliqué que le Conseil fédéral avait déjà examiné cette question, mais que le postulat Nantermod demande une analyse plus approfondie des entreprises telles que les Chemins de fer fédéraux, la Poste et Swisscom. Le ministre en charge du DETEC a également souligné que des révisions périodiques des objectifs stratégiques de ces entreprises avaient lieu tous les huit ans, ce qui permettrait d'évaluer régulièrement la pertinence de la privatisation. Le Conseil fédéral a donc recommandé le rejet du postulat.

Suite à cet échange animé, le postulat a été accepté par 92 voix pour (la majorité des élu.e.s de l'UDC, du PLR et des Vert'libéraux), 87 contre (élu.e.s du Parti Socialiste, des Vert-e-s et du Centre), et 5 abstentions (4 du Centre et 1 UDC).<sup>1</sup>

---

1) BO CN, 2023, p. 1707 s.